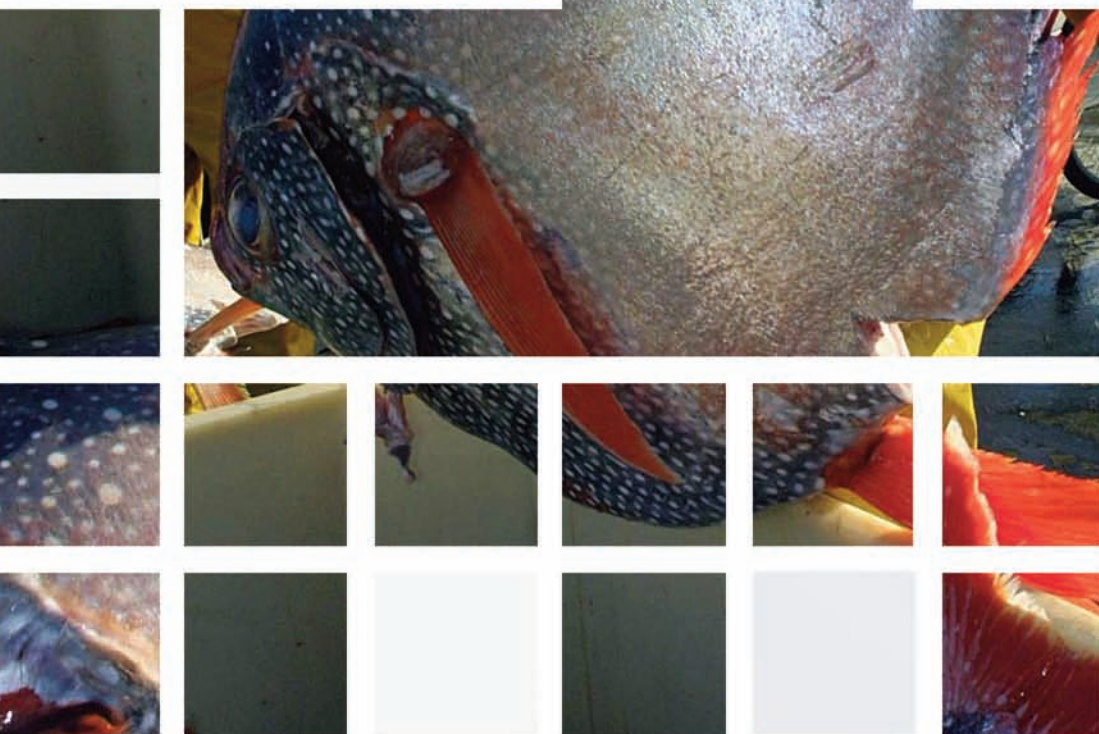


Points forts

11

De la Polynésie française

BILAN LA PÊCHE EN 2014



UNE PRODUCTION EN BAISSSE, DES EXPORTATIONS EN HAUSSE

En 2014, malgré une légère baisse de la production hauturière, les exportations de produits de la pêche sont en hausse, essentiellement grâce aux ventes de poissons entiers frais vers les États-Unis. La part de la production (hauturière) exportée augmente de cinq points à 27 %.



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE



LA PRODUCTION DE PRODUITS DE LA PÊCHE

En 2014, la **production globale¹ de pêche de capture** diminue de 2 % à 8 885 tonnes, un niveau toutefois supérieur à la moyenne des dix dernières années (8 300). La production hauturière diminue à 5 390 tonnes, tandis que la production côtière progresse atteignant 3 495 tonnes.

La **production lagonaire** (destinée à l'autoconsommation) est estimée à 4 300 tonnes par an.

La **production aquacole** progresse de 16 % en 2014, à 102 tonnes.

INDICE DE PRODUCTION DES PRODUITS DE LA PÊCHE



La pêche en Polynésie française est constituée de plusieurs filières.

La **pêche hauturière, la plus importante**, constitue les deux tiers de la production. La flotte hauturière comprend les thoniers palangriers répartis en thoniers de pêche fraîche (36 actifs en 2014) et thoniers mixtes et congélateurs (26).

La **pêche côtière** (en mer mais proche des côtes), de type familial est plus traditionnelle et artisanale. En 2014, la flotte est composée de 403 poti marara (en bois ou en fibre de verre, de 6 à 8 mètres) et de 45 bonitiers (en bois, de 10 à 13 mètres).

La **pêche lagonaire** est consacrée essentiellement à l'autoconsommation, excepté la pêche des roris, trocas et bénitiers qui sont tous ou en partie exportés.

Enfin, la **production aquacole** effectuée par six fermes, concerne la crevette bleue et le paraha peu.

• Pêche hauturière : une production en baisse

La production de la flotte hauturière diminue de 7 % (5 390 tonnes) en 2014 : la hausse des rendements (volume pêché pour 100 hameçons posés) n'a pas compensé la baisse de l'effort de pêche.

La baisse de la production est en premier lieu imputable aux thoniers mixtes et congélateurs, même si elle diminue aussi, mais dans une moindre mesure, pour les thoniers de pêche fraîche.

Avec le même nombre de navires qu'en 2013, les thoniers de pêche fraîche diminuent légèrement leur effort de pêche en 2014. Le nombre de leurs sorties en mer ainsi que le nombre de jours de mer sont quasiment stables, mais ils ont effectué moins de lâchers (- 177) avec moins d'hameçons par lâcher (- 144). La hausse des rendements (+ 3 Kg) ne compense pas cette baisse de l'effort de pêche.

¹ : uniquement la production commercialisable (hors espèces non commerciales comme le uravena, le lancier ... ou encore les espèces relâchées vivantes).

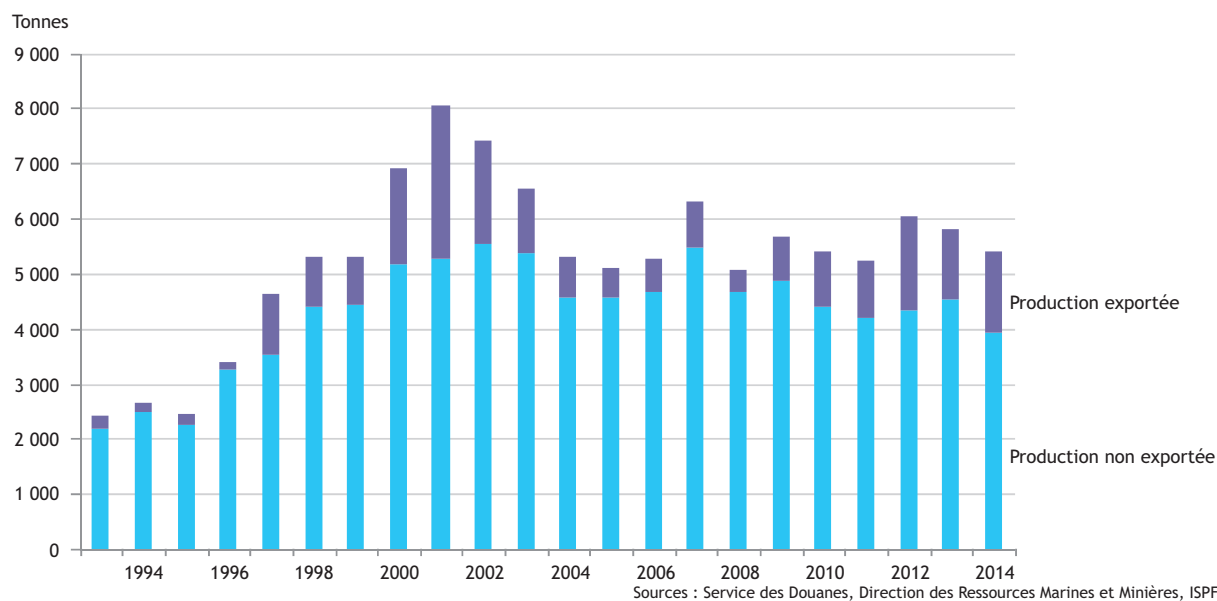
L'effort de pêche est en nette diminution pour les thoniers mixtes et congélateurs, tant sur le nombre de navires actifs (- 3), de sorties en mer (- 55), ou de jours de mer (- 552), que sur le nombre total de lâchers (- 400) ou d'hameçons posés par lâcher (- 23). Seul le nombre de jours de mer par sortie augmente (+ 2) ainsi que le nombre de lâchers par sortie (+ 1). Le rendement augmente toutefois d'un kilo, ce qui n'est pas suffisant pour compenser la baisse de l'effort de pêche.

En 2014, la part de la production exportée progresse de cinq points à 27 %. Elle provient quasi-exclusivement de la production hauturière. Les exportations de roris et de bénitiers représentent respectivement 0,3 % et 1,2 % des exportations globales de produits de la pêche.

ÉVOLUTION DE L'EFFORT DE PÊCHE						
	Thoniers de pêche fraîche		Thoniers mixtes et congélateurs		Total	
	Année 2014	Variation 2014/2013	Année 2014	Variation 2014/2013	Année 2014	Variation 2014/2013
Unité :	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Navires actifs	36	0,0	26	- 10,3	62	- 4,6
Marées (sorties)	687	- 0,9	224	- 19,7	911	- 6,3
Jours de mer	8 043	0,1	4 206	- 11,6	12 249	- 4,2
Lâchers	5 173	- 3,3	2 554	- 13,8	7 727	- 7,0
Hameçons posés	8 821 200	- 10,9	5 391 000	- 14,7	14 212 200	- 12,4
Production (t)	3 230	- 2,4	2 160	- 13,5	5 390	- 7,2
Jour de Mer/sortie	12	1,0	19	10,1	13	2,2
Lâchers/sortie	8	- 2,5	11	7,4	8	- 0,8
Hameçons/Lâcher	1 705	- 7,8	2 111	- 1,1	1 839	- 5,7
Rendement (Kg/100 hameçons)	37	9,5	40	1,4	38	5,9

Sources : Direction des Ressources Marines et Minières, ISPF

PRODUCTION DE LA PÊCHE HAUTURIÈRE



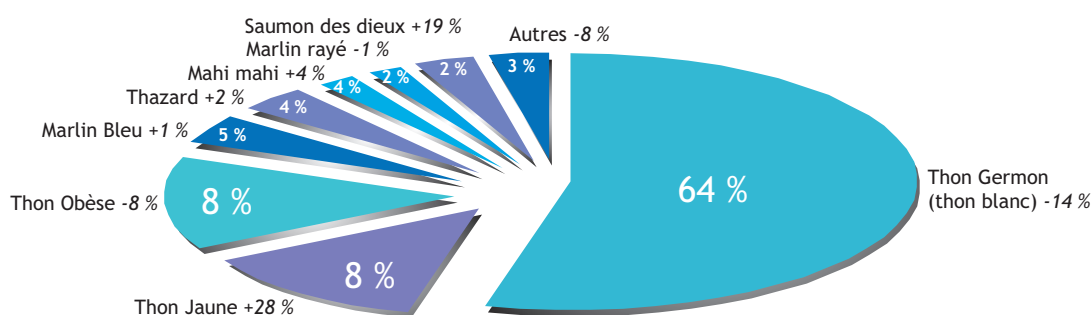
La diminution de la production hauturière provient directement de celle des captures de thons germons (- 14 %) qui représentent 58 % de la production commercialisable. Les prises de thons obèses (13 % de la production) augmentent de 17 %, tandis que celles des thons jaunes (10 %) diminuent de 22 %.

Les proportions des espèces dans les captures demeurent comparables à la moyenne des dix dernières années.

La zone de pêche s'est répartie en 2014 sur environ 40 % de la Zone Economique Exclusive. L'essentiel des captures réalisées par les thoniers de pêche fraîche (90 %) ainsi que celle des thoniers mixtes et congélateurs (80 %) a eu lieu au nord-est et au sud de Tahiti dans un rayon de 400 miles nautiques, traduisant une grande concentration de la flotte.

La réfrigération reste le mode de conservation privilégié de la pêche des thoniers mixtes et congélateurs (96 %, - 1 point). La production débarquée congelée augmente mais demeure négligeable (222 tonnes).

PRODUCTION COMMERCIALE DE LA PÊCHE HAUTURIÈRE EN 2014 PAR ESPÈCE ET VARIATION PAR RAPPORT À 2013 (VOLUME PÊCHÉ)



Sources : Direction des Ressources Marines et Minières, ISPF

• La pêche côtière : la production se maintient à un niveau historiquement élevé

La production de la flottille côtière atteint un niveau record (3 495 tonnes) et augmente de 12 %, en partie grâce à la croissance de la flottille, mais aussi du fait de bons rendements obtenus pour le mahi-mahi et le thon jaune. Les navires sont majoritairement basés aux Îles Du Vent (60 %), et 20 % sont aux Îles Sous-Le-Vent.

PRODUCTION ET RENDEMENT

	Bonitiers		Poti marara		Total	
	Année 2014	Variation 2014/2013	Année 2014	Variation 2014/2013	Année 2014	Variation 2014/2013
Unité :	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Navires actifs	45	- 4,3	403	3,3	448	2,5
Marées (sorties)	3 770	- 8,5	42 855	1,2	46 625	0,3
Production (t)	568	- 1,9	2 927	15,2	3 495	12,0
Rendement (Kg/sortie)	151	7,2	68	13,8	75	11,6

Sources : Direction des Ressources Marines et Minières, ISPF

• La pêche lagunaire : une production de plus de 4 000 tonnes par an

La production lagunaire est estimée² à environ 4 300 tonnes par an, répartie en poissons lagunaires/de récif (3 400 tonnes), petits pélagiques (700 tonnes) et fruits de mer (200 tonnes), pour une valeur totale estimée² à 2 milliards de F.CFP.

L'île de Tahiti regroupe la plus grosse partie de la production (environ 1 000 tonnes par an). Cette pêche est essentiellement une pêche de subsistance (auto-consommation) et partiellement pour la vente (au bord des routes ou sur les marchés). Certaines îles ont développé une pêcherie commerciale vouée à l'export vers Tahiti : les poissons lagunaires viennent d'Arutua, Tikehau, Faaité, Katiu et Manihi, la chair de bénéitiers de Tubuai et Raivavae (10 tonnes par an et par île). Les langoustes proviennent principalement des Marquises et des Tuamotu. Les quantités estimées³ de produits de la pêche à destination de Tahiti ont décliné d'environ 7 % par rapport à 2013.

2 : Source : Direction des Ressources Marines et Minières (DRMM)

3 : Estimation des produits transportés par voie aérienne, Source : Direction des Ressources Marines et Minières (DRMM)

En 2014, six îles situées aux Tuamotu et aux îles Du Vent organisent des pêches de troca pour une production totale de près de 416 tonnes de coquilles représentant une valeur d'achat de plus de 116 millions de F.CFP. Le prix moyen est d'environ 280 F.CFP/kg et 68 % des coquilles de troca sont de qualité A.

La pêche du **rori** (holothuries), règlementée depuis novembre 2012, concerne neuf îles des Tuamotu en 2014. Cinq espèces autorisées à la pêche commerciale ont été exploitées, soit un total de 16 862 rori pêchés, pour un poids séché au départ des îles de 4,5 tonnes, dont 1,8 % retiré de la vente à l'exportation, leur taille n'étant pas conforme à la réglementation.

Les lagons de certains atolls des Tuamotu de l'Est et de quelques îles hautes des Australes, se caractérisent par des densités importantes de **bénitiers**. À Tatakoto et Fangatau, les densités maximales recensées atteignent respectivement 544 et 136 ind/m², des valeurs uniques au monde.

Tridacna maxima est l'espèce largement majoritaire des deux espèces de bénitiers présentes en Polynésie française. Comme tous les bénitiers, cette espèce est protégée par la convention internationale de Washington ou CITES qui régule la commercialisation sur le marché international à travers la délivrance de permis CITES d'exportation (et d'importation).

Si les tout premiers bénitiers ont été obtenus à Reao en décembre 2012, l'export s'est développé en 2013. En 2014, cette récolte de bénitiers représente 45 % (15 259 individus) des exportations. La technique de collecte consolidée en 2014/2015 devrait permettre un développement de la filière en 2016, tout en assurant la gestion durable de la ressource, telle que sollicitée par la CITES.

En 2014, 197 permis ont été délivrés pour 50 010 bénitiers. Les exportateurs de Polynésie française ont exporté 33 890 bénitiers vivants destinés au marché de l'aquariophilie, soit 38 % de plus qu'en 2013. Ils proviennent majoritairement de Reao (94 %), mais aussi de Tatakoto (6 %) et Tubuai (0,1 %). Malgré le coût du fret inter-îles largement supérieur au fret international, cette activité exportatrice depuis les îles est compétitive sur un marché mondial de niche estimé à 100 000 bénitiers pour *Tridacna maxima*. L'activité a aussi bénéficié de façon significative de la chute récente des exportations d'autres pays producteurs tels que le Vietnam et le Cambodge pour les bénitiers sauvages et les Îles Marshall, les États Fédérés de Micronésie et le Vanuatu pour le bénitier d'élevage issu d'écloseries.

En 2014, la valeur des exportations augmente de 50 % et atteint 46,8 millions de F.CFP avec 30 tonnes de poids brut (bénitier et conditionnement). Sur les 12 pays importateurs, les États-Unis, la France et l'Allemagne représentent 89 % de la valeur des ventes.

Le marché local pour la consommation de la chair de bénitier issue des Tuamotu-Est et des Australes a été estimé sur la base des données d'exploitation connues, soit environ 70 tonnes par an.

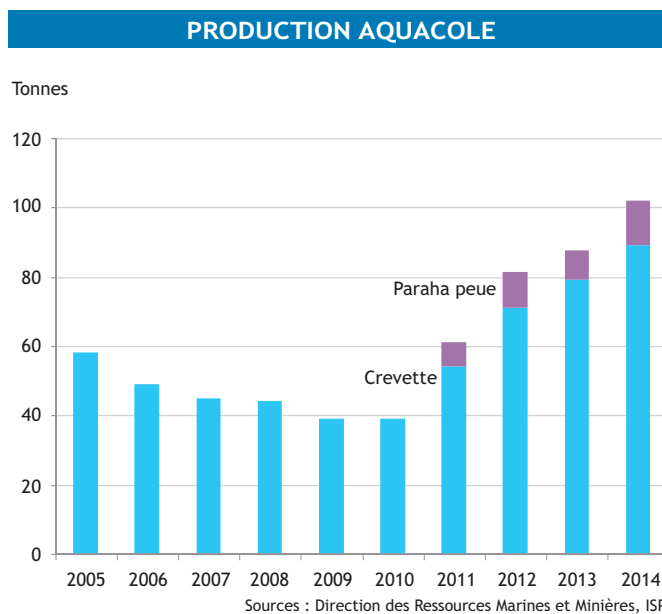
• **La production aquacole : cinquième année de hausse de la production de crevettes**

En Polynésie française, la production aquacole est composée de trois branches : l'aquaculture de la crevette, celle du bénitier, et la pisciculture du Paraha peue (poisson lune ou platax).

Les recherches sur l'aquaculture des crevettes pénéides, après avoir débuté dans les années 70, s'est orientée vers la seule espèce *Litopenaeus stylirostris* pour ses performances adaptées au contexte local.

La quantité produite augmente régulièrement depuis cinq ans, et atteint 89 tonnes, soit une progression de 12 % par rapport à 2013. Au cours de la dernière décennie, l'aquaculture mondiale de la crevette progresse, en moyenne, de 12 % par an en quantité et de 6 % en valeur.

Débutée dans les années 80, la pisciculture orientée vers la seule production de l'espèce des Paraha peue est maintenue depuis 2011. En 2014, celle-ci atteint 12,8 tonnes (+ 50 %).



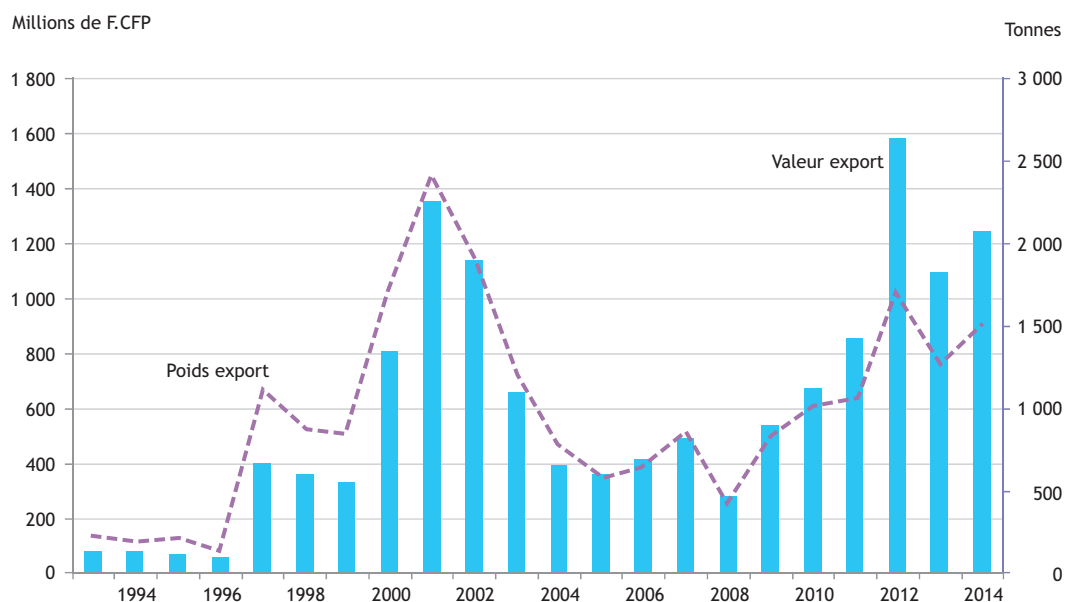
LES EXPORTATIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE

Les **poissons entiers réfrigérés** constituent l'essentiel des exportations de produits de la pêche (70 % de la valeur et du volume) et sont, pour les trois quarts, envoyés aux États-Unis. Les **filets de poissons frais** (11 % des recettes et 7 % des volumes) sont essentiellement à destination de la France métropolitaine (55 %) et aux États-Unis (36 %). Enfin, les **filets de thon congelés** (4 % de la valeur et 7 % du volume), sont achetés quasi-exclusivement par la France, tout comme le **poisson entier congelé** (3 %), et les **chairs de poisson frais** (3 %). Les poissons congelés sont moins rémunérateurs que les poissons réfrigérés. De même, les poissons entiers se vendent moins cher que les filets. Les **mollusques et invertébrés** représentent 6 % des recettes à l'export (2 % du volume total).

Les produits de la pêche exportés sont issus de la filière de pêche hauturière, excepté pour ce qui concerne le rori (ou bêche de mer, de la famille des invertébrés), issu de la pêche lagonaire, et les **bénitiers vivants** (mollusques) de l'aquaculture.

Avec 1,2 milliard de F.CFP de recettes, les exportations de produits de la pêche sont en hausse en 2014 (+ 13,6 %). Les volumes exportés progressent plus rapidement (+ 19 %), soit un prix unitaire en légère baisse à 820 F.CFP/Kg (- 5 %). Les produits de la pêche représentent 9 % des recettes des exportations locales.

EXPORTATIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE



Sources : Service des Douanes, ISPF

Les recettes de poissons entiers réfrigérés, en hausse de 24 %, sont à l'origine de l'intégralité de l'augmentation de la valeur des exportations de poissons. Plus précisément, les deux tiers concernent les thons jaunes et les thons obèses. Les ventes de poissons entiers congelés et de mollusques sont en hausse, grâce au thon blanc ou germon pour les premiers, et aux bénitiers vivants pour les seconds.

Le bénitier vivant est considéré comme un produit à fort potentiel sur le marché mondial de l'aquariophilie, et la Polynésie française dispose d'atouts non négligeables pour la production d'un produit de qualité aquarium. Les premières exportations ont eu lieu en 2013, essentiellement vers les États-Unis et l'Europe pour un montant de 30 millions de F.CFP (2,5 % des recettes d'exportations de produits de la pêche). Pour comparaison, les exports de poissons vivants ont rapporté 24 millions de F.CFP en 2014 (+ 145 %, le meilleur résultat depuis 2003).

En revanche, les filets frais se sont moins bien vendus en 2014 (- 8 %), mais la baisse la plus importante vient des chairs de poisson frais (3 % des exports) dont la valeur exportée perd 67 % (- 75 millions de F.CFP).

En 2014, les exportations issues de la production lagonaire concernent les roris (invertébrés) et les bénitiers vivants (mollusques). Le rori a rapporté 25,8 millions de F.CFP (+ 64 % sur un an), pour un volume total en baisse de 42 %, soit un prix au kilo à l'export qui a triplé à 6 600 F.CFP. Hong Kong est l'unique pays destinataire de ce produit, qui représente 2 % de la valeur des produits de la pêche exportés, et 0,3 % des volumes en 2014. Les exportations de bénitiers ont progressé de 50 % à 47 millions de F.CFP, pour un poids de 30 tonnes (+ 14 %).

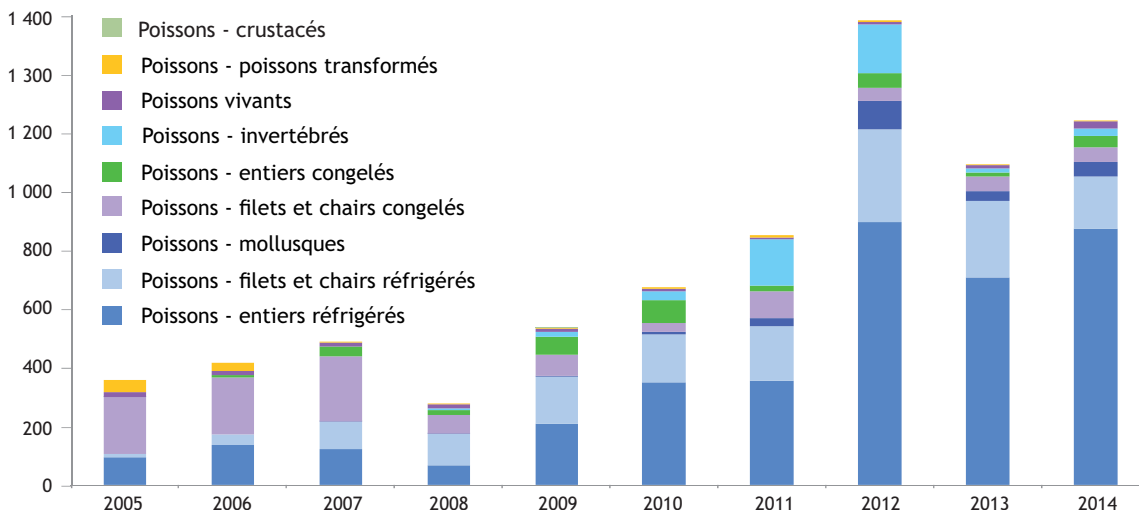
Globalement, les prix unitaires étant en légère baisse, l'amélioration des recettes s'est faite grâce à la hausse des volumes exportés : la hausse du cours du dollar américain (+ 20 % en moyenne sur l'année par rapport au franc pacifique), a sans doute contribué à la hausse des volumes achetés par les États-Unis (+ 23 % en valeur, + 22 % en volume), et donc à la hausse générale des recettes. La France, deuxième client sur les produits de la pêche, a diminué ses achats de 16 % en valeur et 18 % en volume, notamment sur la chair de poisson et les salmonidés.

Le troisième pays client, Hong Kong, achète quasi-exclusivement du rori, et l'intégralité de notre production de ce produit.

En France, la production des produits de la pêche et de l'aquaculture s'avère insuffisante pour couvrir la consommation nationale, d'où un surcroît d'importations. Ces dernières concernent surtout des produits de grande consommation (saumons, thons, crevettes) pour lesquels la France a un solde commercial déficitaire, notamment vis-à-vis de la Norvège et des pays émergents d'Asie et d'Amérique qui dégagent des excédents en hausse, grâce au fort développement de l'aquaculture (élevage de poissons en bassins). L'Afrique est la première zone de provenance du thon pour la France (la moitié des achats de thon).

EXPORTATIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE

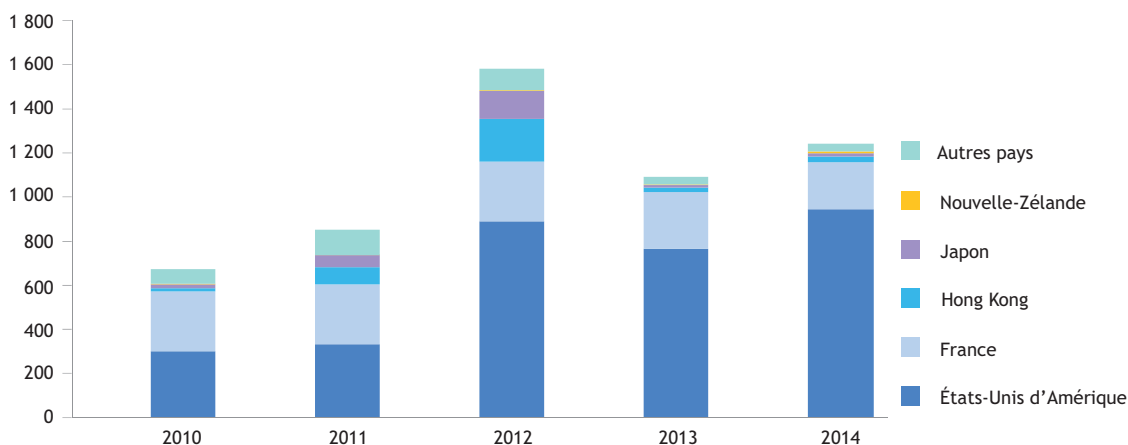
Millions de F.CFP



Sources : Service des Douanes, ISPF

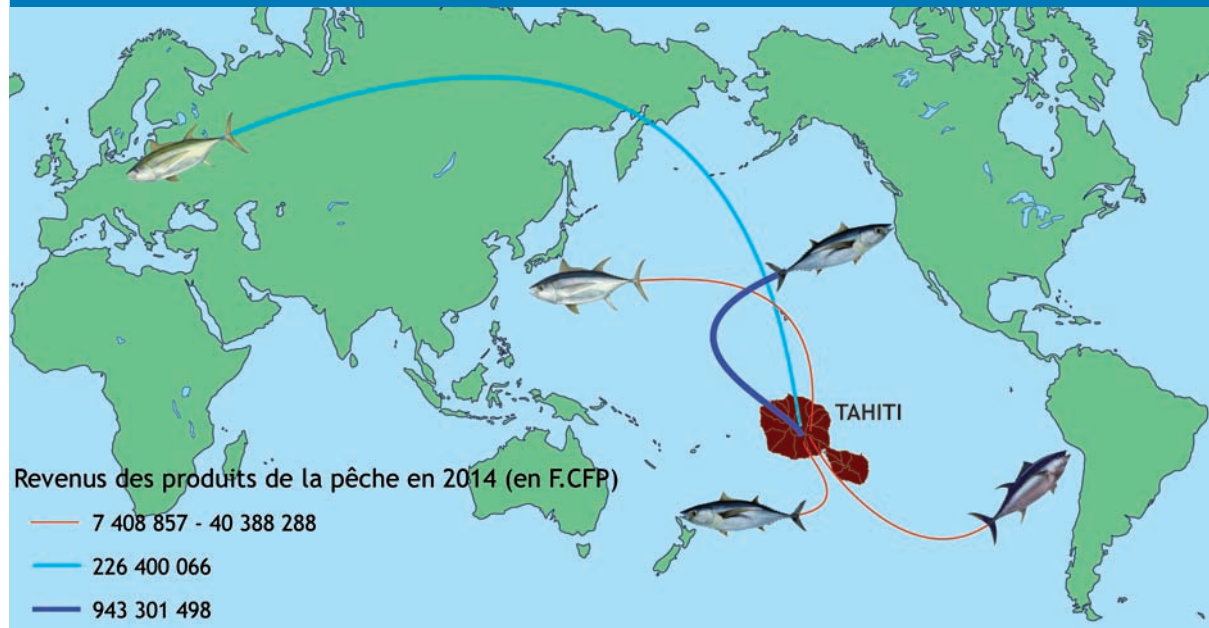
EXPORTATIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE PAR PAYS

Millions de F.CFP



Sources : Service des Douanes, ISPF

EXPORTATIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE EN 2014



Sources : Direction des Ressources Marines et Minières, ESRI.14-12-2015, ISPF

LA SITUATION MONDIALE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE

La production mondiale de poisson continue d'augmenter plus rapidement que la population mondiale : au cours des cinq dernières décennies l'offre de poisson destiné à la consommation a progressé avec un taux de croissance annuel moyen de 3,2 %, soit un taux plus élevé que celui de la population mondiale qui s'est établi à 1,6 %. L'aquaculture demeure l'un des secteurs de la production alimentaire dont la croissance est la plus rapide : en 2012, il atteint un nouveau record historique de production, soit près de la moitié du poisson destiné à la consommation humaine.

La *production mondiale de la pêche de capture maritime* atteint 79,7 millions de tonnes en 2012. En 2011 et 2012, 18 pays ont pêché en moyenne plus d'un million de tonnes par an, soit trois quart des captures mondiales en eau de mer. Onze de ces pays sont en Asie (en comptant parmi eux la Fédération de Russie, qui pêche bien plus dans le Pacifique que dans l'Atlantique). La plupart de ces pays ont vu leurs captures augmenter, à l'exception du Japon et de la Thaïlande, dont la production a au contraire baissé, et des Philippines et de la République de Corée, qui n'ont enregistré qu'une faible progression.

Le Pacifique Nord-Ouest et le Pacifique Centre-Ouest sont les *zones* où les captures sont les plus importantes et où elles ne cessent d'augmenter. Dans le Pacifique Sud-Est, la production demeure fortement dépendante des aléas climatiques. Dans le Pacifique Nord-Est, la quantité totale de capture en 2012 a été identique à celle de 2003. Dans l'océan Indien, l'augmentation régulière des prises s'est poursuivie en 2012. Après une période de trois ans (2007-2009) pendant laquelle la piraterie a compromis la pêche, les captures de thon se redressent. Dans les zones de l'Atlantique Nord, en Méditerranée et en mer Noire, la production de la pêche enregistre un nouveau recul en 2012. Dans l'Atlantique Sud-Ouest et l'Atlantique Sud-Est, les prises sont récemment reparties à la hausse.

En 2012, les captures de thon et d'*espèces* apparentées ont établi un nouveau record avec plus de 7 millions de tonnes. Avec 3,4 millions de tonnes, les captures d'espèces de crevettes ont été encore une fois exceptionnelles, et les prises totales de céphalopodes ont dépassé 4 millions de tonnes.

La base de données mondiale de la FAO comprend désormais des statistiques pour près de 1 600 espèces marines exploitées, mais 23 espèces représentent à elles seules environ 40 % du total des captures marines. Les dix espèces les plus productives fournissent environ un quart de la production mondiale de la pêche de capture en mer. La plupart de leurs stocks sont, soit exploités au maximum, soit surexploités.

La **production mondiale de la pêche de capture continentale** s'est établie à 11,6 millions de tonnes en 2012. En 2012, la **production mondiale de l'aquaculture** s'établit à un niveau historique de 90 millions de tonnes pour une valeur de 144,4 milliards d'USD. Deux tiers de cette production est destiné à la consommation. La Chine a produit 44 millions de tonnes de poisson destiné à la consommation et 14 millions de tonnes d'algues. Ces dernières années, certains pays développés, comme les États-Unis ont réduit leur production aquacole, en lien avec le développement de la concurrence de pays où les coûts de production sont plus bas.

En 2012, environ **58 millions de personnes ont travaillé dans le secteur primaire de la pêche** de capture et de l'aquaculture. Parmi eux, 37 % ont pratiqué ces activités à temps plein. Cette même année, 84 % de toutes les personnes employées dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture ont été répertoriées en Asie, l'Afrique arrivant en deuxième position (plus de 10 %). Environ 20 millions de personnes ont travaillé dans l'élevage de poisson (dont plus de 96 % en Asie). L'emploi dans le secteur a connu une croissance plus rapide que celle de la population mondiale. En 2012, ce type d'emploi a mobilisé 4,4 % du 1,3 milliard de personnes constituant la population active du secteur mondial de l'agriculture au sens large (contre 2,7 % en 1990). Les femmes ont représenté 15 % des personnes qui ont travaillé directement dans le secteur primaire de la pêche en 2012. La proportion de femmes a dépassé 20 % dans le secteur de la pêche continentale et atteint 90 % dans les activités auxiliaires (par exemple, la transformation). Selon les estimations de la FAO, globalement, la pêche et l'aquaculture constituent les moyens d'existence de 10 à 12 % de la population mondiale.

En 2012, le **nombre total de navires de pêche** a été estimé à 4,7 millions. La flotte d'Asie a représenté 68 % de la flotte de pêche mondiale, suivie de celle d'Afrique (16 %). Quelque 3,2 millions de navires ont été considérés comme opérant en mer. Dans l'Union européenne, la tendance à la baisse, en termes de nombre et de puissance, s'est poursuivie.

Les **exportations de produits halieutiques**, après avoir atteint un pic de 129,8 milliards de dollars US en 2011, diminuent à 129,2 milliards de dollars US en 2012 suite aux pressions à la baisse exercées sur les cours internationaux de certains types de poisson et de produits halieutiques. La demande a été particulièrement aléatoire dans un grand nombre de pays développés, ce qui a encouragé les exportateurs à s'implanter sur de nouveaux marchés dans les pays émergents. Les **prix du poisson** sont influencés par les facteurs de la demande et de l'offre, notamment les coûts de production et de transport, mais aussi ceux des produits de substitution (par exemple la viande et les aliments pour animaux). L'indice global FAO des prix du poisson augmente sensiblement depuis le début de l'année 2002 et, après quelques fluctuations, a atteint un niveau maximal record en octobre 2013.

Les estimations pour 2013 et 2014 indiquent une progression du commerce des produits halieutiques.

27 %

C'est la part de la production (hauturière) exportée en 2014, en hausse de cinq points par rapport à 2013.



PÊCHE ET AQUACULTURE DANS LE MONDE : PRODUCTION ET UTILISATION

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Unité : millions de tonnes						
PRODUCTION						
Pêche de capture						
Continentale	10,1	10,3	10,5	11,3	11,1	11,6
Maritime	80,7	79,9	79,6	77,8	82,6	79,7
Total pêche de capture	90,8	90,1	90,1	89,1	93,7	91,3
Aquaculture						
Continentale	29,9	32,4	34,3	36,8	38,7	41,9
Maritime	20	20,5	21,4	22,3	23,3	24,7
Total aquaculture	49,9	52,9	55,7	59	62	66,6
TOTAL MONDIAL	140,7	143,1	145,8	148,1	155,7	158
UTILISATION*						
Consommation humaine	117,3	120,9	123,7	128,2	131,2	136,2
Usages non alimentaires	23,4	22,2	22,1	19,9	24,5	21,7
Population (milliards de personnes)	6,7	6,8	6,8	6,9	7	7,1
Offre de poisson destiné à la consommation (kg/pers.)	17,6	17,9	18,1	18,5	18,7	19,2

Note : hors plantes aquatiques. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.
* : les données relatives à 2012 pour cette section sont des données provisoires.

Source : FAO 2015. La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2014

DÉFINITIONS

Pêche de capture : la pêche de capture désigne tout type de prélèvement de ressources vivantes présentes naturellement tant dans des environnements marins que d'eau douce. Regroupe ici la production hauturière et côtière, la production lagunaire n'étant pas réellement mesurée (estimation à 4 300 tonnes par an).

Pêche hauturière ou palangrière : pêche effectuée en haute mer, à plus de 4 jours des côtes

Pêche côtière : pêche effectuée en haute mer, à moins de 4 jours des côtes

Pêche lagunaire : pêche effectuée dans le lagon

Thonier palangrier : Un palangrier est un navire armé pour la pêche à la palangre. La palangre consiste en une longue ligne de fil de pêche (le corps de ligne ou banc) sur laquelle sont fixés des hameçons. La distance entre les hameçons et leur nombre est variable selon la pêche pratiquée et la région. Les palangres peuvent atteindre 100 km. La palangre est utilisée pour la pêche au bar, dorade, merlan, congre, lieu voire au requin bleu mais aussi raie, ha, roussettes, cabillaud (poisson de fond).

Effort de pêche : l'effort de pêche mesure (sur une période donnée ou pour une zone donnée) à la fois le tonnage des prélèvements effectués et les moyens mis en œuvre : effectif de la flotte, taille des navires, temps passé en mer, distances parcourues... Plus précisément, c'est la capacité de pêche multipliée par l'activité. Il existe plusieurs manières de calculer l'ampleur des moyens. On peut ainsi compter en jours ou en puissance consommée, ce qui conduit à une mesure exprimée en tonnes-jours ou en kilowatts-jours. À l'échelle d'une flottille pratiquant la pêche à la ligne verticale, on peut également, par exemple, rapporter les prises au nombre de jours-lignes (nombre de jours de pêche multiplié par le nombre de lignes mises à l'eau).

Zone Économique Exclusive (ZEE) : Une zone économique exclusive (ZEE) est, d'après le droit de la mer, un espace maritime sur lequel un État côtier exerce des droits souverains en matière d'exploration et d'usage des ressources. Elle s'étend à partir de la ligne de base de l'État jusqu'à 200 milles marins (environ 370 km) de ses côtes au maximum, au-delà il s'agit des eaux internationales.

SOURCES

Direction des Ressources Marines et Minières (DRMM) : <http://www.pecche.pf>

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) : <http://www.fao.org/publications/fr/>

Service des Douanes

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF